



# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

<https://saintcyrencommun.fr/> | [contact@saintcyrencommun.fr](mailto:contact@saintcyrencommun.fr) | Lydie Dulongpont et Marie Litwinowicz – 06.82.26.47.22



## **La ville de Saint-Cyr-l'Ecole va céder au privé son troisième terrain municipal en 1 an !**

**A l'occasion du conseil municipal du mercredi 7 juillet à Saint-Cyr-l'Ecole (20 h 00), les élus minoritaires du groupe Saint-Cyr-l'Ecole en commun souhaitent alerter la presse ainsi que les habitantes et les habitants de la perte d'un nouveau terrain municipal, le troisième en un an.**

En effet, la majorité LR/UDI de Sonia Brau, qui possède 26 sièges sur les 33 au conseil municipal va acter la promesse de vente d'un terrain municipal situé en centre ville, en plein quartier résidentiel, au 11 promenade des anges, d'une superficie de 1628 m<sup>2</sup> pour 650 000 euros. L'acquéreur est la SCI Sainte-Julitte, représentée par l'association « les trois cèdres », jusque-là locataire de ce terrain pour un bail de 20 ans, qui a choisi de rompre son engagement au bout de 3 ans pour acheter le terrain. Son projet est d'étendre l'école privée Sainte-Julitte déjà installée dans des bâtiments préfabriqués depuis 2018 et dont une seule classe sur les quatre est sous contrat avec l'Etat.

Pourtant, l'extension de cet établissement qui passera de 92 à 200 élèves inquiète les riverains qui font face à l'école privée car des nuisances et préjudices sont à prévoir. Ils sont en contact avec un avocat et ont demandé à Saint Cyr-l'Ecole en commun de faire une demande de report de la délibération à la rentrée. Leur objectif est d'avoir plus de temps pour pouvoir étudier le dossier.

Alors qu'un projet de médiathèque avait un temps été envisagé, c'est finalement un projet d'intérêt privé avec une construction « en dur » qui se confirme sans que les Saint-Cyriens n'aient eu leur mot à dire une fois encore.

Durant sa campagne électorale de mars 2020, la majorité de Sonia Brau avait promis une pause dans l'urbanisation. C'est tout le contraire qu'il se passe ! En effet, en 2020 les projets immobiliers envisagés par son prédécesseur ont pu voir le jour et des ventes de terrains patrimoniaux ont continué :

- le terrain Sémard situé juste devant la gare (précédent mandat)
- le terrain des jardins familiaux situés dans le quartier Guy Mocquet en direction de Bailly (mandat actuel)
- le terrain où se situe l'externat médico-pédagogique (EMP) et un gymnase, rue Lucien Sampaix a été vendu à un promoteur immobilier pour la construction d'appartements neufs (mandat actuel)

Le terrain de l'ancienne école Paul Langevin, rue du Docteur Vaillant, est promis à la vente comme l'a confirmé Mme le maire lors d'un conseil municipal.

La vente au privé de terrains dont les bâtiments sont vieillissants est-elle la seule solution envisageable à Saint-Cyr l'Ecole ? Nous ne le croyons pas. Des réhabilitations pourraient permettre de transformer ces lieux pour des services publics pour les habitants. La ville ne manque-t-elle pas d'une maison médicale municipale ? Les habitants ne manquent-ils pas de maisons de quartier ?

**Nous vous donnons rendez-vous le jour du conseil municipal, mercredi 7 juillet à 19 h 30 à l'Hôtel de ville de Saint-Cyr-l'Ecole, pour plus de détails. Nous sommes aussi disponibles à l'issue de la séance pour faire part de nos réactions.**

Les élus de *Saint-Cyr-l'Ecole en commun*